

**Recherche et enseignement
supérieur
Au service d'un urbanisme rural**

Sommaire

Alpilles.....	3
Armorique	3
Avesnois.....	4
Ballons des Vosges.....	4
Boucles-Seine-Normande	5
Brenne.....	6
Brière.....	6
Camargue	7
Chartreuse.....	8
Caps et Marais d'Opale	9
Forêt d'Orient.....	9
Gâtinais français.....	10
Grands Causses.....	10
Guyane	10
Haut-Languedoc	10
Haute-Vallée de Chevreuse.....	11
Landes de Gascogne.....	13
Livradois-Forez.....	13
Loire Anjou Touraine.....	14
Lorraine.....	15
Luberon.....	16
Marais du Cotentin et du Bessin.....	16
Martinique.....	17
Massif des Bauges	17
Millevaches en Limousin	18
Montagne de Reims	19
Monts d'Ardèche	20
Morvan.....	21
Narbonnaise en Méditerranée	21
Normandie-Maine	23
Oise-Pays de France.....	23
Perche	24
Périgord-Limousin.....	25
Pilat.....	25
Pyrénées Ariégeoises	25
Pyrénées Catalanes.....	26
Scarpe-Escaut	27
Vercors.....	28
Verdon	28
Vexin français	28
Volcans d'Auvergne	29
Vosges du Nord.....	30

ALPILLES

Questionnaire :

Conseil scientifique	OUI	On commence à travailler sur les questions de paysages seulement
Soutien à des chercheurs / thésards	NON	
Ateliers territoriaux	OUI	Atelier territorial sur la trame verte et bleue
Partenariats Ecoles	NON	
Nom des écoles		Nom des professeurs
Ecole Nationale supérieure de photographie d'Arles		M. TALBOT - Directeur
Sujets de partenariat	Observatoire des paysages	

Entretien :

L'existence de partenariats apporterait une plus-value aux réflexions et travaux du Parc mais, malgré la motivation de l'équipe, cela n'a pu être concrétisé à ce jour.

Des réflexions sont en cours, mais rien n'est pour l'instant finalisé.

[Retour sommaire](#)

ARMORIQUE

Questionnaire :

Conseil scientifique	OUI	OUI
Soutien à des chercheurs / thésards	NON	
Partenariats Ecoles	OUI	A développer dans le cadre de la nouvelle charte

Entretien :

Le Parc souhaite développer les partenariats avec les Ecoles d'Architecture et de Paysage (il travaille déjà avec des étudiants de l'Institut de Géoarchitecture de Brest, dont sont issus trois chargés de mission), sur les projets particuliers, déjà identifiés mais à mûrir : projet pour le compte d'une commune, sur des propriétés du Parc (grand propriétaire foncier) et leurs valeurs patrimoniales, etc.

Le renouvellement de la Charte va permettre de relancer le Conseil scientifique, à qui seront soumis les projets d'aménagements urbains, de partenariats avec les Ecoles, etc. Le Conseil scientifique devrait donc être amené à plus traiter les questions d'urbanisme et de paysage qu'il ne le fait actuellement.

En 2010, un groupe de travail va être mis en place sur la stratégie et le re-positionnement du Parc en matière d'urbanisme et de paysage (objectif de communication aux élus) et sera pour cela en relation étroite avec le Conseil scientifique.

[Retour sommaire](#)

AVESNOIS

Questionnaire :

Conseil scientifique	NON	Mais il existe un Conseil scientifique régional de la protection de la nature
Soutien à des chercheurs / thésards	NON	Mais un étudiant de l'Ecole de paysage de Blois a associé le Parc à son travail relatif au Parc sur "comment le paysage peut-être un axe transversal pour un projet de territoire ?"
Partenariats Ecoles	NON	Le Parc est en contact avec l'Ecole de Villeneuve-d'Ascq mais il rencontre une difficulté réelle pour mobiliser/motiver les étudiants et professeurs et travailler sur des projets en milieu rural

Entretien :

Le Parc est très intéressé pour avoir un éclairage du milieu universitaire et de la recherche, mais a pour l'instant peu de retours concluants.

Pour initier une réflexion sur le risque d'évolution brutale du territoire du Parc (comment, dans ce contexte, réagir en consommant peu d'espace, par un urbanisme de qualité) une rencontre avec le Directeur de l'Ecole d'Architecture et de Paysage de Lille avait été lancée. Cette démarche devrait être renouvelée aujourd'hui, car à l'époque les freins étaient trop importants pour avoir pu initier un partenariat (professeurs peu mobilisés sur des questions d'urbanisme rural, facteurs d'éloignement des pôles d'études pour les étudiants), et maintenant le Parc a produit des études précises qui pourraient être un argument convaincant.

Une réflexion est en cours pour recruter un chercheur sur la question de l'implication de la population dans les projets d'aménagement. Mais cette réflexion nécessite au préalable l'implication des nouveaux élus (difficile de parler de projets d'aménagement avec les habitants mais sans les élus), or ceux-ci ne sont pas toujours sensibilisés à cette question.

[Retour sommaire](#)

BALLONS DES VOSGES

Questionnaire :

Conseil scientifique	OUI	OUI
----------------------	-----	-----

Soutien à des chercheurs / thésards	OUI Un pour le moment, avec un souhait d'en suivre d'autres à l'avenir (1 tous les 3 ans)	Travail en cours : Urbanisme (outil d'aide à la décision pour l'élaboration des documents d'urbanisme mis en place par Pierre-Henri Bombenger)
Partenariats Ecoles	OUI	
Nom des écoles		Nom des professeurs
École Nationale Supérieure d'Architecture de Nancy		Marc VERDIER
École Nationale Supérieure d'Architecture de Strasbourg		Dominique GAUZIN-MUELLER
École de la Nature et du Paysage de Blois		Michel BOULCOUR
Sujet de partenariat	Projet urbain, urbanisme et paysage, urbanisme et architecture	

[Retour sommaire](#)

BOUCLES-SEINE-NORMANDE

Questionnaire :

Conseil scientifique	OUI	OUI
Soutien à des chercheurs / thésards	NON	
Partenariats Ecoles	OUI	
Nom des écoles		Nom des professeurs
Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Normandie		Frédéric SAUNIER
Sujet de partenariat	Travail sur les questions des extensions de centre-bourg en milieu rural, et travail sur des programmes d'initiation à la recherche	

Entretien :

Des contacts avaient été pris depuis longtemps avec les milieux de la recherche et de l'enseignement supérieur, mais étaient à relancer.

Un travail collaboratif est ainsi conduit depuis 3 ans, avec l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Normandie (ENSAN) située à Rouen :

Sur un semestre, des étudiants ont travaillé sur un projet d'extension de bourgs sur 3 communes présentant une certaine unité géographique. Les documents d'urbanisme de ces communes étaient récents. Pour les étudiants, il s'agissait du 1^{er} projet intégrant une approche urbaine. Ceux-ci pouvaient aller, dans leurs travaux, jusqu'à remettre en cause les zones définies à urbaniser.

Ce projet a permis de sensibiliser les élus à un autre urbanisme possible, de développer un degré d'exigence sur ces questions-là.

Une exposition avec projection des travaux a été organisée, en parallèle d'une exposition du CAUE.

De plus, le Parc collabore avec l'ENSAN de Normandie sur un programme d'initiation à la recherche se déroulant sur 3 semestres. Ce projet a été mené sur une commune, et vient de s'achever sur une seconde.

Les étudiants travaillent sur le thème de leur choix, sur la commune choisie. Sur 2008-2009, il s'agit d'une commune construite autour d'un chantier naval au XIXe siècle. Sur 2009-2010, la commune choisie a été fortement impactée par la Reconstruction. Les enjeux sont présentés aux étudiants en présence des élus, puis les étudiants développent le thème de leur choix. Une présentation des travaux de mémoire synthétisés est faite aux élus, complétée d'une demi-journée de terrain : visite en bus avec une association d'anciens ouvriers du chantier naval.

Les contacts avec l'ENSAN ne donnent pas lieux à des travaux tous les ans, cette dernière souhaitant diversifier les partenariats (CAUE des deux départements). Il est difficile pour le Parc de diversifier ses partenariats avec le milieu de l'enseignement supérieur, l'ENSAN de Rouen étant l'école la plus proche, et la seule école d'architecture de Normandie (Haute et Basse confondue).

Le conseil scientifique du Parc fonctionne depuis 2008 (renouvellement de la Présidence). Il est organisé en collèges :

- un dédié à l'environnement
- un autre dédié à la culture et au paysage. Ce collège comprend des architectes, dont des enseignants-chercheurs de Rouen). Il est consulté par exemple sur la révision de charte.

Le conseil scientifique s'est réuni trois fois en deux ans.

[Retour sommaire](#)

BRENNE

Questionnaire :

Conseil scientifique	OUI	
Soutien à des chercheurs / thésards	OUI	Soutenance d'une thèse d'archéologie de l'environnement le 8 décembre 2009 Paysage, biodiversité, qualité de l'eau espèces envahissantes
Ateliers territoriaux	OUI	Mise en forme de deux projets : un projet d'éco-réhabilitation et un projet éco-construction
Partenariats Ecoles	OUI	

[Retour sommaire](#)

BRIERE

Questionnaire :

Conseil scientifique	OUI	OUI, peu, mais cela devrait plus se faire avec le renouvellement du Conseil
Soutien à des chercheurs / thésards	NON	
Partenariats Ecoles	OUI	Par le passé

Nom des écoles		Nom des professeurs
Ecole d'Architecture de Nantes		
Sujets de partenariat	Architecture	

[Retour sommaire](#)

CAMARGUE

Questionnaire :

Conseil scientifique	OUI	NON
Soutien à des chercheurs / thésards	NON	
Partenariats Ecoles	NON	A venir lors de l'élaboration de la charte de paysage et d'urbanisme

Entretien :

Le Parc est en contact (transfert de données) avec un paysagiste qui fait une thèse sur le littoral de Camargue. Le Parc réfléchit à la manière d'intégrer ce chercheur dans ses travaux sur la charte de paysage et d'urbanisme.

Des paysagistes enseignant à l'Ecole d'Architecture de Marseille ont fait des études pour le Parc, mais ces relations ponctuelles n'ont pas donné lieu à des partenariats, faute de temps.

L'occasion se présente avec le projet de charte de paysage et d'urbanisme. Le Parc réfléchit à comment intégrer l'Ecole d'Architecture de Marseille dans ces travaux : projet ponctuel ou long, intérêt des équipes enseignantes et des étudiants, lien avec les habitants sur la notion de paysage (présentations publiques des travaux d'étudiants, etc)...

Le Conseil Scientifique du Parc ne s'est pour l'instant pas saisi des questions relatives à l'urbanisme ou au paysage. Les sujets abordés sont davantage "naturalistes".

[Retour sommaire](#)

CHARTREUSE

Questionnaire :

Conseil scientifique	OUI	NON
Soutien à des chercheurs / thésards	OUI	Thématiques scientifiques
Partenariats Ecoles	OUI	
Nom des écoles	Nom des professeurs	
Institut d'urbanisme de Grenoble		
Institut de Géographie Alpine de Grenoble		

Entretien :

Parc et Conseil scientifique ont pendant longtemps associé les missions de recherche à de la recherche purement scientifique et environnementale, au détriment des sciences humaines, notamment sociologie et droit. Néanmoins cet intérêt initial converge avec la plateforme des associations environnementales, qui comprend des élus et chargés de mission du Parc et qui est en lien avec des organismes de recherche.

Depuis 2-3 ans, Parc et conseil scientifique opère une ouverture.

Le Parc travaille avec les universités de Grenoble et Chambéry, dans le cadre de travaux de recherche avec accueil de stagiaires et séminaires.

Le Parc travaille avec l'Institut d'Urbanisme de Grenoble et l'Institut de Géographie Alpine de Grenoble, dans le cadre de travaux de recherche et de séminaires sur le foncier agricole, les déplacements, le lien ville-montagne (intérêts communs au Parc et ces Instituts). En revanche peu de travaux sur l'urbanisme pur sont réalisés.

D'autres universités travaillent sur les thématiques environnementales, en particulier sur l'impact du Grenelle II, qui mériterait d'être développé en urbanisme : quel impact du Grenelle II dans les documents d'urbanisme ?

Le Parc travaille avec la Faculté de droit de Chambéry. Là encore, les questions juridiques devraient être plus développées. Des travaux de recherche pourraient ainsi être engagés sur la relation entre la Directive territoriale d'aménagement et la Charte du Parc.

En matière sociologique, des études comportementales (entreprises habitants, etc) seraient intéressantes à réaliser.

Ces partenariats requièrent temps et disponibilités, qui ne sont pas toujours évidents à dégager malgré leur intérêt.

[Retour sommaire](#)

CAPS ET MARAIS D'OPALE

Questionnaire :

Conseil scientifique	OUI	OUI En fonction de la demande
Soutien à des chercheurs / thésards	NON	
Ateliers territoriaux	OUI	Participation au projet "Vers un urbanisme de qualité" mené par Espaces Naturels Régionaux (ENRx) retenu par le MEEDDM
Partenariats Ecoles	OUI	
Nom des écoles		Nom des professeurs
Ecole d'Architecture et du Paysage de Lille		
Sujets de partenariat	Urbanisme	

[Retour sommaire](#)

FORET D'ORIENT

Entretien :

Le Parc travaille bien avec les milieux de la recherche et de l'enseignement supérieur dans le domaine de l'environnement (CEMAGREF), mais pas encore sur le thème de l'urbanisme. Il contribue (soutien logistique et financier) à des programmes de recherche scientifique menés par des organismes scientifiques (Chercheurs du CNRS, universités, ...) sur son territoire.

Son Conseil scientifique est orienté sur l'environnement, et très actif dans ce domaine : publications annuelles, publications d'auteurs qui travaillent sur le territoire du Parc (études et suivis sur le Parc, sur les réserves naturelles).

Un guide architectural et paysager est en cours d'élaboration. Pour la réalisation de ce guide, le Parc a travaillé avec l'architecte des bâtiments de France (ABF).

Dans le comité de pilotage ont été associés les services de l'Etat, l'ABF, l'architecte Paysagiste de l'Etat et les cellules compétentes.

Le guide comprend trois parties : sensibilisation, recommandations, technique.

Il présente les entités architecturales et paysagères définies dans le plan de Parc.

Ce guide s'adresse aux communes, aux élus comme aux administrés (pas de projets publics sur le Parc en ce moment, seulement des projets privés), et vise une information le plus en amont possible des projets.

[Retour sommaire](#)

GATINAIS FRANÇAIS

Questionnaire :

Conseil scientifique	OUI	OUI Consulté sur certains projets et actions
Soutien à des chercheurs / thésards	NON	
Partenariats Ecoles	OUI	Avec une Ecole d'Architecture sur le mobilier en espaces naturels (observatoires, platelages...) en cours

[Retour sommaire](#)

GRANDS CAUSSES

Questionnaire :

Conseil scientifique	OUI	NON
----------------------	-----	-----

[Retour sommaire](#)

GUYANE

Questionnaire :

Conseil scientifique	OUI	OUI
Soutien à des chercheurs / thésards	NON	

[Retour sommaire](#)

HAUT-LANUEDOC

Entretien :

Le diagnostic paysager, effectué dans le cadre de la révision de Charte, a été mené par Pierre Dérioz, Anne-Elisabeth Laques (UMR 5194 CNRS, CERMOSEM, Université d'Avignon et des Pays de Vaucluse) et Philippe Béringuier (Géode, UMR 5602 CNRS, Université de Toulouse II – Le Mirail).

Des partenariats ont été noués dans le cadre des ateliers territoriaux du Grenelle (mission Energie), pour lequel le Parc a répondu sur la thématique « paysages de l'énergie » en rapport avec le solaire (stagiaires de l'Ecole Polytechnique de l'Université de Tours et de l'Ecole Nationale Supérieure du Paysage de Marseille).

Un groupe d'étudiants de Sup Agro Montpellier a travaillé sur l'élaboration d'un guide sur les économies d'énergie dans les exploitations agricoles.

Un groupe d'étudiants de l'école d'ingénieurs de PURPAN (Toulouse) doit mener une étude sur les différentes possibilités de valorisation des vergers de cerisiers du Parc en 2010.

Il est prévu, dans le cadre des actions du site Natura 2000 de la vallée de l'Arn, d'effectuer une étude approfondie sur les populations de moules perlières, en partenariat avec des chercheurs et universitaires.

Les journées scientifiques du Parc, organisées tous les ans, sont l'occasion de faire intervenir des chercheurs, dans le cadre de conférences à destination des élus, des partenaires et du grand public. La thématique est renouvelée chaque année, il a ainsi déjà été question du catharisme, du changement climatique... En fonction des thématiques et des opportunités, les contacts noués à cette occasion peuvent perdurer sur le long terme (exemple : partenariat avec l'association climatologique de l'Hérault).

Dans le contexte actuel, le conseil scientifique du Parc ne se réunit plus de manière régulière, faute d'un nombre suffisant de membres permanents.

[Retour sommaire](#)

HAUTE-VALLEE DE CHEVREUSE

Questionnaire :

Conseil scientifique	OUI	OUI
Soutien à des chercheurs / thésards	OUI	
Ateliers territoriaux	OUI	Arcs écologiques franciliens : entre ville et campagne (regroupant les 4 Parcs franciliens) se basant sur une complémentarité TVB/Paysage/Urbanisme
Partenariats Ecoles	OUI	

Nom des écoles	Nom des professeurs
Ecole Nationale supérieure du Paysage de Versailles (ENSPV)	Michel AUDOUY
Ecole d'Architecture de Versailles	Georges FARAT
Université Paris IV Sorbonne	Sylvie CACHIN
Ecole d'Architecture de Nantes	Pascal AMPHOUX
Sujets de partenariat	Travaux expérimentaux dans le cadre de l'extension du Parc sur un échantillon de territoire, analyse paysagère et définition des entités paysagères, Plan paysage et biodiversité expérimental dans le cadre d'un Atelier pédagogique régional, Etude historique et paysagère des grands domaines présents sur le territoire

Entretien :

Le Parc a une certaine habitude de partenariats avec les Ecoles, mais elle reste à conforter et développer.

25 étudiants de l'Ecole d'Architecture de Nantes travaillent actuellement à grande et petite échelle sur une portion de territoire, et font des propositions à la fois réalistes et utopistes, permettant d'explorer des nouvelles problématiques, de croiser les regards, de faire des propositions auprès des élus et acteurs du territoire. .

Il s'agit d'un travail de trois mois, avec des ateliers de terrain en deux sessions.

Le contact avec l'Ecole de Nantes s'est fait par une personne de l'équipe du Parc, qui connaissait un chercheur. Le contact avec l'Ecole de Versailles s'est fait par l'intermédiaire du Conseil scientifique.

Le Conseil scientifique a été relancé il y a deux ans. Cette relance a aussi été une occasion de recadrer son fonctionnement, par exemple en évitant une instrumentalisation politique. Mais l'entrée du Parc dans la révision de la Charte a espacé la fréquence des réunions en 2009.

Le Conseil scientifique n'est pas encore satisfaisant en matière d'urbanisme et de paysage, du fait d'une prédominance des questions environnementales.

Le Conseil scientifique est confronté à un manque de disponibilité de ses membres qui, pour la plupart, ont une forte notoriété.

Le projet d'une animation conjointe des Conseils scientifiques a été évoqué avec les trois autres Parcs franciliens : secrétariat scientifique partagé.

[Retour sommaire](#)

LANDES DE GASCOGNE

Questionnaire :

Conseil scientifique	OUI	NON
Soutien à des chercheurs / thésards	NON	Si l'on considère les étudiants en Master comme des chercheurs, le fait que des stages en entreprise font partie de leur cursus universitaire, nous pouvons considérer que le Parc reçoit régulièrement des "chercheurs" et bénéficie du résultat et des conclusions de leur mémoire de stage.
Partenariats Ecoles	OUI	
Nom des écoles		Nom des professeurs
Ecole d'Architecture de Bordeaux		Jean-Marie BILLA (autrefois M. MOULINE)
Institut d'aménagement de tourisme et d'urbanisme (IATU) de Bordeaux III		
Sujets de partenariat	Les paysages dans les landes de Gascogne	

[Retour sommaire](#)

LIVRADOIS-FOREZ

Questionnaire :

Conseil scientifique	NON	
Soutien à des chercheurs / thésards	OUI	Animateur du programme Atelier des Paysages (contrat convention CIFRE)
Partenariats Ecoles	OUI	Travail de terrain
Nom des écoles		Nom des professeurs
Ecole d'Architecture de St Etienne		Stéphanie DAVID
Ecole d'Architecture de Clermont-Ferrand		Jean-Dominique PRIEUR, Boris BOUCHET

Entretien :

La coopération avec le milieu de la recherche est un peu une exception.

La découverte des conventions CIFRE a donné lieu au recrutement d'un chercheur, Alexis PERNET, animateur de l'Atelier des Paysages.

Cet Atelier est issu d'une réflexion à l'échelle de la Région, qui faisait le double constat de la bonne couverture du territoire en Chartes paysagères et architecturales (bonne connaissance des paysages et notamment à l'échelle des communautés de communes) et de leur très faible utilisation (peu de partage, de dialogue autour du paysage). La question était alors de trouver un outil plus communicatif. Un chercheur a proposé de conduire un Atelier des Paysages, qui donnerait la parole aux habitants, etc. La Région étant favorable, la zone test de cet Atelier a été définie : 2 Parcs auvergnats. Le Parc du Livradois-Forez a recruté le chercheur pour conduire effectivement l'Atelier.

1/ Atelier en vallée de l'Ance sur les poirières (inventaires, valorisation, création d'un réseau d'échanges...), bien plus fructueux que les quelques lignes qui figuraient dans la charte paysagère : mobilisation de la communauté de communes de la vallée de l'Ance (recrutement d'un stagiaire), 30 à 40 personnes mobilisées.

2/ Observatoire photographique : organisation de deux vides-greniers où le Parc a participé en tant qu'Atelier des Paysages, récolte de photographies chez les particuliers (recrutement d'un stagiaire). 40 photographies ont été retenues, un travail de reconduction a été mené avec 2 photographes professionnels, et une exposition a permis de montrer à la fois les photographies et les commentaires sur la diachronie.

3/ Travail avec les agriculteurs (recrutement d'un paysagiste, bordelais, Stéphane Duprat) : faire un tour à pied de 18 exploitations agricoles préalablement identifiées par le Parc. L'objectif était de partager leur quotidien, de parler de paysage (alors que les agriculteurs en parlent en général peu), de comprendre leurs contraintes et pratiques. Cela a donné lieu à une carte agricole et à une vidéo. Cela a aussi contribué à la réalisation de PLU intercommunaux, les agriculteurs étant inquiets des mitages forestier et résidentiel.

Le Parc travaille avec les Ecoles d'Architecture de Saint-Etienne et de Clermont-Ferrand, plutôt à l'initiative des enseignants d'ailleurs (intérêt pour le milieu rural, besoins des communautés de communes, travail de terrain pour les étudiants).

Le Parc accueille les étudiants, et mobilise son équipe lors des rendus (parfois plus conceptuels qu'une vraie réponse aux besoins du territoire). Cf. séminaire sur le rôle des Ecoles d'Architecture.

[Retour sommaire](#)

LOIRE ANJOU TOURAINE

Questionnaire :

Conseil scientifique	OUI Il sera bientôt opérationnel	OUI
Soutien à des chercheurs / thésards	NON	
Partenariats Ecoles	NON	Peut-être à venir

Entretien :

Le Parc n'est pas assez proche de ces milieux : collaboration ponctuelle, pas de suivi de programme de recherche (suivi de la thèse de Pierre-Henri Bomberger, mais facteur d'éloignement).

Ces partenariats sont à renouveler dans le cadre de la remise en place du conseil scientifique. Le précédent, conseil scientifique et technique, était très lié à la personnalité de son Président, Jacques Lecomte.

Il est question, pour le nouveau conseil scientifique, de partir sur une composition moins large, pluridisciplinaire, et moins technique, plus scientifique et prospectif.

Un inventaire est en cours sur le travail réalisé par les laboratoires de recherche de Tours et d'Angers. Le Parc est pour l'instant irrégulièrement associé à la restitution de leurs travaux, mais cette association pourrait aller plus loin, avec le renouvellement du conseil scientifique.

Peu de professeurs enseignants-chercheurs interviennent lors d'évènements Parc, mais cela a déjà eu lieu, par exemple concerne les plantes invasives (programme de recherche « Fleuve »), où un professeur membre du conseil scientifique était intervenu. Les partenariats avec le monde de la recherche et de l'enseignement supérieur sont intéressants mais chronophages.

[Retour sommaire](#)

LORRAINE

Questionnaire :

Conseil scientifique	OUI	OUI
Soutien à des chercheurs / thésards	NON	
Partenariats Ecoles	OUI	
Nom des écoles		Nom des professeurs
Ecole Polytechnique de Tours		Eric THOMAS
Université Nancy II - Département de Géographie		Vincent BERTRAND
Institut National Polytechnique de Nancy ENSAIA		
Université Nancy II - CERPA - Labo de recherche Aussi : Licence Pro de Roville-aux-chênes		
Sujet de partenariat	Urbanisme intercommunal, paysage. Aussi, organisation de l'accueil des scolaires (entre 2000 et 3000 élèves à la journée) par an et par sites et des adultes dans le cadre du Réseau Education au Territoire, sur des sites valorisant l'architecture vernaculaire et historique du Parc.	

Entretien :

L'expérience passée de partenariats avec les milieux de la recherche et de l'enseignement supérieur s'est plutôt faite autour du paysage.

L'année 2010 devrait permettre d'en nouer autour de l'urbanisme. Un projet est en cours pour impliquer une équipe de 4-5 étudiants de l'Ecole Polytechnique de Tours pour réaliser un diagnostic sur des territoires pré-définis, et dégager des projets possibles.

Un projet similaire va se faire avec l'Université de Nancy, sur un autre secteur et sur le thème des activités et des services.

Deux groupes d'étudiants de l'ENSAIA et du CERPA vont travailler sur le paysage, l'un devant réaliser un inventaire naturaliste sur l'évolution de plusieurs lieux, l'autre des analyses sur l'évolution des entités paysagères du Parc. Ces travaux jumelés doivent contribuer d'une part à la création d'un observatoire du paysage et d'autre part au suivi de cet observatoire. La révision de la charte tiendra compte de l'état des lieux que permettra de dresser l'observatoire. Le suivi régulier de l'observatoire permettra de voir les évolutions des paysages.

Il y a eu un projet d'intégrer un chercheur à l'Atelier de projets, mais les échéances de l'un (3 ans) et de l'autre (1 an) ne concordaient pas.

En revanche, et toujours dans le cadre de l'Atelier de projets, il est envisagé de faire participer des chercheurs et des enseignants aux cafés-bavards qui seront mis en place.

Concernant le Conseil scientifique, il est consulté à la demande.

[Retour sommaire](#)

LUBERON

Questionnaire :

Conseil scientifique	OUI	OUI Ecologie du paysage, corridors écologiques
Soutien à des chercheurs / thésards	NON	Intégration des travaux de recherche sur TVB
Ateliers territoriaux	OUI	Les paysages de l'énergie : Mise en désir... d'Energie
Partenariats Ecoles	OUI	
Nom des écoles		Nom des professeurs
ENSA - Ecole d'Architecture de Marseille		Jean-Louis IZARD
Institut d'Urbanisme et d'Aménagement Régional (IUAR) d'Aix en Provence		Jean-Louis IZARD
Sujets de partenariat	Mise en désir... d'Energie Lever les réticences multiples aux énergies renouvelables et notamment le photovoltaïque	

[Retour sommaire](#)

MARAI DU COTENTIN ET DU BESSIN

Questionnaire :

Conseil scientifique	NON	
Soutien à des chercheurs / thésards	NON	
Partenariats Ecoles	NON	

Entretien :

Le Parc est en relation avec le milieu de l'enseignement supérieur :

- accueil de stagiaires (7-8 en 2009)
- accueil/contribution à des Masters (explication du rôle du Parc et de son territoire)
- collaborations scientifiques ponctuelles sur des dossiers (INRA, CAFOC, GEOPHEN) (sur l'agriculture, sur l'eau, sur la terre...)

A l'occasion d'un partenariat avec plusieurs Schéma de cohérence territoriale (SCOT) et d'un Pays, un Cycle d'urbanisme et développement durable (CUDD) a été lancé, permettant d'échanger avec les élus dans un objectif de sensibilisation. Pour la suite de ce cycle, en 2010, il est prévu de travailler avec une Ecole d'architecture ou de paysage, avec des étudiants, sur un thème précis à définir.

Un comité scientifique existait auparavant au Parc. Sa réactivation est en cours de réflexion au sein du Parc.

[Retour sommaire](#)

MARTINIQUE

Questionnaire :

Conseil scientifique	OUI	OUI
Soutien à des chercheurs / thésards	OUI	Connaissance et protection des espèces, des milieux et des sites les plus sensibles
Partenariats Ecoles	NON	

[Retour sommaire](#)

MASSIF DES BAUGES

Questionnaire :

Conseil scientifique	NON	
Ateliers territoriaux	NON	La collaboration du Parc avec l'ENSAN depuis 4 ans n'a pas permis de travailler dans le cadre de ces ateliers : le Parc avait postulé mais n'a pas été retenu
Partenariats Ecoles	OUI	

Nom des écoles		Nom des professeurs
Ecole nationale supérieure d'architecture de Nancy		Marc VERDIER
Ecole nationale supérieure d'architecture de Grenoble		Jean-François LYON CAEN
Ecole Nationale Supérieure des Technologies et Industries du Bois		Gilles DUCHANOIS
Sujets de partenariat	Urbanisme rural, le patrimoine bâti, l'architecture, "Construire et réhabiliter" (aide à la définition de l'article 11 des PLU)	

Entretien :

Le Parc travaille avec l'Ecole d'Architecture de Nancy depuis quatre ans, dans le cadre d'un atelier d'urbanisme externalisé. Une coopération très appréciée des collectivités locales très demandeurs d'appui dans la recherche d'un « urbanisme rural plus durable ».

La mobilisation des élus et des acteurs locaux économiques et sociaux autour de tels projets de mise en valeur durable des patrimoines et ressources, laisse espérer une évolution vers une « ruralité moderne » susceptible de coopérer d'égal à égal avec le renouvellement urbain des agglomérations.

D'autres partenariats existent avec l'Ecole Nationale Supérieure des Technologies et Industries du Bois (ENSTIB), l'Ecole nationale supérieure d'architecture de Grenoble (ENSAG), l'Ecole du Paysage de Blois.

Il accueille un thésard qui travaille sur plusieurs Parcs.

Il n'y a pas de Conseil scientifique dans le Parc, mais sa création est inscrite dans la Charte. Le Parc fonctionne actuellement en commissions thématiques.

[Retour sommaire](#)

MILLEVACHES EN LIMOUSIN

Questionnaire :

Conseil scientifique	NON	
Soutien à des chercheurs / thésards	OUI	Laboratoire CHIZE : impact des changements globaux sur la biodiversité des landes et des tourbières du haut bassin de la Loire
Partenariats Ecoles	OUI	Une commune du territoire l'a fait dans le cadre du projet RURENER
Nom des écoles		Nom des professeurs
Ecole d'Architecture de Clermont-Ferrand		
Sujets de partenariat	Gestion énergétique	

Entretien :

Un programme de recherche « Impacts des changements globaux sur la biodiversité des landes et tourbières du haut bassin de la Loire » est en cours sur 4 années dans le cadre d'un FEDER multirégional ; il vise à étudier comment les reptiles et arthropodes réagissent aux changements des milieux et du climat. Les acteurs impliqués sont les suivants : le Centre d'Etudes Biologiques de Chizé (CNRS), l'association « le Champ des possibles », le Conservatoire Régional des Espaces Naturels du Limousin, le Groupe Mammalogique et Herpétologique Limousin et le Parc naturel régional Millevaches en Limousin (qui finance depuis 2 ans).

En contrepartie, le chercheur intervient auprès du grand public, par exemple l'année dernière sur le réchauffement climatique, à l'occasion de la Fête de la Science (premières impressions sur le travail de recherche). Le Parc doit être associé aux communications, permet au Parc de constituer des inventaires (fourniture des données).

Le Parc soutient un chercheur venu d'Angleterre, ancien membre du Conservatoire régional des espaces naturels du Limousin. Le Parc pourrait apporter un appui technique (relevés, matériel). Un groupe de réflexion s'est monté autour du projet, pour échanger sur le site à étudier.

Le Parc n'est pas encore doté de Conseil scientifique, mais c'est inscrit dans la Charte, avec l'objectif qu'il soit opérationnel fin 2010.

Un pré-projet avait été établi il y a quelques années, relancé aujourd'hui, dans la perspective de l'évaluation de la charte.

Le souhait est qu'à la fois les sciences de la nature et les sciences humaines soient représentées au conseil. Un conseil interparcs avait fait l'objet d'une réflexion, mais a été abandonné depuis.

Des structures consultatives existent déjà:

- le conseil de valorisation de Millevaches en Limousin est force de propositions auprès des élus, ainsi que dans le contrat de Parc. Il représente les socioprofessionnels : agriculteurs, éleveurs, forestiers, artisans, acteurs du tourisme . L'environnement est une thématique transversale au conseil, et est représenté par le CREN et les chasseurs. Le conseil donne également son avis sur les rapports de bureau avant les réunions.

- Le comité territorial de l'eau, qui est presque opérationnel : le Parc est situé sur deux bassins versants (Adour-Garonne et Loire-Bretagne), et souhaite travailler sur des questions partagées par les deux bassins ainsi qu'à l'harmonisation des pratiques de gestion de l'eau entre les bassins. Le comité est constitué de représentants de la société civile et d'élus. Il souhaite contribuer à une gouvernance locale.

[Retour sommaire](#)

MONTAGNE DE REIMS

Questionnaire :

Conseil scientifique	OUI	OUI
Soutien à des chercheurs / thésards	NON	Convention de stages avec des étudiants de bac +2 à bac +5 sur les thématiques paysages et milieux naturels
Partenariats Ecoles	NON	

Entretien :

Le Parc fonctionne avec beaucoup de stagiaires, issus de filière protection de l'environnement (BTS GPN), tourisme, aménagement et urbanisme, le plus souvent de niveau bac + 2 ou bac+5.

Le Parc accueille actuellement un thésard sur la thématique culturelle

Le Conseil scientifique du Parc trouve un renouveau avec la nouvelle Charte. Il est composé de scientifiques dans le domaine de l'environnement, d'historiens, d'économistes, d'urbanistes, ... reconnus au niveau local et national, et pour la plupart des universitaires (pôle rémois). Le Conseil scientifique va permettre d'apporter un soutien et un avis aux grands projets du territoire.

[Retour sommaire](#)

MONTS D'ARDECHE

Questionnaire :

Conseil scientifique	OUI	NON
Soutien à des chercheurs / thésards	NON	
Partenariats Ecoles	OUI	Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Saint-Étienne

Entretien :

En 2010, l'opération "Samedi Découverte du Parc" est l'occasion d'établir un partenariat ponctuel avec l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Saint-Etienne (intervention de professeurs, animation pédagogique pour les scolaires).

C'est aussi l'occasion de lancer un partenariat dans la durée, par le biais d'un projet appuyé par la Région Rhône Alpes qui se décline en quatre volets :

- un volet de sensibilisation des scolaires, habitants, élus;
- un volet de recherche sur un colloque-atelier : rôle de l'architecture dans le milieu rural (Cf. Volcans d'Auvergne, octobre 2009)
- un volet atelier pédagogique d'étudiants de l'Ecole d'Architecture de Saint-Etienne : atelier sur une communauté de communes, diagnostics en lien avec les élus, recherche de territoires de projet en fonction des thèmes (activités, logement, etc);
- un volet communication, avec la mise en place d'un outil de diffusion de ces expériences : lettre Parc, journal des communautés de communes, support audiovisuel (vidéo) accompagné d'expositions.

Le Parc a aussi une convention avec le CERMOSEM et recrute des stagiaires dans ce cadre.

A mentionner, l'Ecole du Paysage de Versailles qui s'est déplacée sur le territoire du Parc à l'initiative de l'Ecole d'Architecture de Saint-Etienne avec suivi du Parc.

[Retour sommaire](#)

MORVAN

Questionnaire :

Conseil scientifique	OUI	NON
Soutien à des chercheurs / thésards	NON	
Partenariats Ecoles	NON	

Entretien :

Le constat aujourd'hui est qu'il n'existe pas de relations pérennes avec les milieux de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Il serait intéressant de se tourner vers l'Ecole d'Architecture de Nancy, qui a des expériences avec d'autres Parcs naturels régionaux, dont celui du Massif des Bauges. Les freins sont l'éloignement et la difficulté à mobiliser les communes sur ces travaux (implication des élus et équipes, peu de foncier disponible). Il semble que les thèmes des travaux soient aussi importants, les Ecoles privilégiant les problématiques de maintien d'activités et d'habitants.

Le conseil scientifique est quelque peu en perte de dynamisme, c'est pourquoi il est question de le relancer.

[Retour sommaire](#)

NARBONNAISE EN MEDITERRANEE

Questionnaire :

Conseil scientifique	OUI	Pour l'instant mobilisé sur la rédaction de la charte et sur TVB
Soutien à des chercheurs / thésards	NON	Intégration des travaux de recherche sur TVB
Partenariats Ecoles	OUI	
Nom des écoles		Nom des professeurs
Ecole d'Architecture de la ville et des territoires de Marne-la- Vallée		Yves LION, Alain MANGIN, Christophe DELMAR
Comment accueillir les nouvelles populations dans la Narbonnaise sans s'étaler, habitat et formes urbaines		

Entretien :

Le partenariat avec l'Ecole d'architecture de Marne-la-Vallée est parti de contacts particuliers d'un agent du Parc avec un enseignant qui faisait partie du Conseil scientifique et qui a proposé au Parc de faire des ateliers sur son territoire.

Il s'agit d'étudiants déjà diplômés en architecture ou paysage et qui se spécialisent en urbanisme. Le lien entre architecture et urbanisme est au cœur de ce partenariat, de même que le lien avec le paysage, pour développer de nouvelles formes d'habitat, alternatives au lotissement classique et à la maison Phénix.

Jusqu'à aujourd'hui les étudiants ont travaillé sur une quinzaine d'entités urbaines, du hameau à la station balnéaire en passant par le village. Le choix des ateliers se fait selon l'actualité, les dispositions des élus. Le Parc souhaite désormais (rentrée prochaine) que les thématiques retenues aient une portée plus opérationnelle, qu'elles permettent de donner plus d'arguments techniques aux communes, ce qui serait une manière d'engager une nouvelle phase après celle de la sensibilisation (au stade de laquelle sont actuellement les ateliers). Cette sensibilisation est un pré-requis, elle est d'autant plus intéressante quand elle est réalisée par le biais de travaux d'étudiants que ces derniers ne sont pas engagés avec les communes comme peuvent l'être les bureaux d'études (commande et cahier des charges).

Actuellement ces travaux ne sont pas assez mis en valeur et intégrés dans les opérations d'urbanisme, par manque d'animation du Parc, par effet de renouvellement des équipes municipales qui requiert une sensibilisation constante....

Le Conseil scientifique, créé il y a trois ans, fonctionne bien. Les premières réunions ont permis de présenter le territoire aux nouveaux membres, notamment à ceux qui ne le connaissaient pas. Ensuite le Conseil scientifique a alimenté la révision de la Charte, lors de laquelle il a été très présent. A chaque fois qu'une étude était lancée, son suivi était confié à un ou plusieurs membres du conseil. Fin 2009 et début 2010, il y a eu deux réunions spécifiques, sur la TVB et sur le positionnement du Parc en 2010.

Pour cette année, le conseil va travailler à l'affinage des critères d'évaluation, à la TVB et au Plan climat territorial (PCT).

Le Conseil scientifique comprend de nombreux membres, issus tant des sciences dures que des sciences humaines. Cependant les historiens et autres spécialistes des sciences humaines sont peu présents dans les réunions. Les urbanistes, architectes, paysagistes sont peu représentés, alors qu'il y a beaucoup de membres qui travaillent sur la gestion des lagunes et des milieux secs.

Malgré un bon fonctionnement, des déséquilibres sont donc à noter.

[Retour sommaire](#)

NORMANDIE-MAINE

Questionnaire :

Conseil scientifique	OUI	
Ateliers territoriaux	OUI	"Trame verte et bleue en milieu urbain" sur la Communauté Urbaine d'Alençon
Partenariats Ecoles	OUI	
Nom des écoles		Nom des professeurs
Agrocampus Ouest Centre d'Angers		Béatrice PLOTTU
Sujets de partenariat	Agronomie et paysage	

[Retour sommaire](#)

OISE-PAYS DE FRANCE

Questionnaire :

Conseil scientifique	NON	
Soutien à des chercheurs / thésards	NON	
Partenariats Ecoles	OUI	Convention d'études
Nom des écoles		Nom des professeurs
Ecole nationale supérieure d'architecture et de paysage de Lille		Isabelle ESTIENNE, Daniel TREIBER, Olivier BRASSE
Sujets de partenariat	Nouvelles typologies architecturales, Ecoquartiers	

Entretien :

Le Parc réalise des cahiers de recommandations architecturales, commune par commune, annexés intégralement ou partiellement aux documents d'urbanisme, distribués aux foyers établis dans le Parc et aux nouveaux habitants. L'objectif est de permettre aux habitants de savoir comment restaurer au mieux le patrimoine vernaculaire (mur, couleurs des menuiseries, etc).

A partir de ce travail sur le patrimoine et sur les typologies du patrimoine traditionnel (longère, maison ouvrière et rurale, grande demeure), le Parc a cherché à savoir comment passer à des typologies contemporaines s'intégrant au mieux dans le tissu bâti ancien, y compris en termes réglementaires (travail sur les volumes, les matériaux, etc). Quelles sont les règles à intégrer dans le PLU pour intégrer l'architecture contemporaine à l'architecture traditionnelle ?

Contacté, par l'archi de l'Ecole d'Architecture de Marne-la-Vallée, Marne la Vallée, le Parc lui a proposé de travailler sur l'architecture contemporaine et les nouvelles typologies architecturales. L'Ecole n'ayant pas confirmé l'intérêt initial, le Parc a profité de l'occasion pour élargir la consultation.

L'ENSAP de Lille a répondu pour organiser un séminaire sur 18 mois (février 2009-fin 2010) et lancé des ateliers de projets, qui vont être initiés au printemps. Ces ateliers portent sur des sites précis, et le Parc a proposé des sites pour des éco-quartiers pour permettre aux étudiants réalisant leur diplôme de travailler à une échelle plus complexe.

Un temps de rendu dédié sera organisé. Le travail des étudiants donnera probablement lieu à un cahier de recommandations spécifique, à définir.

En 2008-2009, sur des rencontres aux sujets variés (éclairage nocturne, gestion différenciée) des personnes ressources sont intervenues (Rencontres Parcs à destination des habitants, élus et partenaires).

Le Parc avait un projet de conseil scientifique, qui est aujourd'hui envisagé dans un cadre interparcs, à partir potentiellement du conseil scientifique du Parc naturel régional de la Haute-Vallée de Chevreuse, qui fonctionne bien.

[Retour sommaire](#)

PERCHE

Questionnaire :

Conseil scientifique	OUI	Projet d'un conseil scientifique à l'échelle des 3 Parcs naturels régionaux de Basse-Normandie
Soutien à des chercheurs / thésards	NON	
Partenariats Ecoles	NON	

Entretien :

Culturellement et jusqu'à présent, le Parc n'est pas tourné vers les milieux de l'enseignement supérieur et de la recherche.

La nouvelle charte annonce une volonté de se rapprocher des milieux universitaires, approche soutenue par le nouveau Directeur notamment avec la création de l'Institut Régional du Développement Durable (IRD2) en Basse Normandie. Le facteur d'éloignement des pôles universitaires est très important (le pôle de Basse-Normandie est Caen, plus éloigné que Le Mans...)

Le Parc recrute tous les ans des stagiaires mais, *a priori*, cela n'a pas donné lieu à un suivi particulier avec les écoles dont sont issus les étudiants.

Le Conseil scientifique du Parc n'a pas été réuni depuis très longtemps, notamment du fait de ces questions d'éloignement : les chercheurs venaient de Caen. Le manque de sujets mobilisateurs n'a pas favorisé la régularité des réunions.

Le projet aujourd'hui est d'avoir un Conseil scientifique commun aux 3 Parcs de Basse-Normandie.

[Retour sommaire](#)

PERIGORD-LIMOUSIN

Questionnaire :

Conseil scientifique	OUI	OUI
Soutien à des chercheurs / thésards	OUI	Thèse sur les maladies émergentes des amphibiens
	Amélioration des connaissances urbanisme et paysages	
Partenariats Ecoles	NON	Source de documentation pour des stagiaires (ex. en 2008-2009 : Ecole Nationale Supérieure du Paysage de Versailles)

Entretien :

Dans le cadre du programme des Explorateurs du Parc, les Inspections académiques de Haute-Vienne et de Dordogne et le Parc ont organisé une conférence pédagogique à la Maison du Parc, destinée aux enseignants participants au programme des Explorateurs (47 classes). Cette année est consacrée à l'eau. L'animation a lieu sur l'année scolaire, concerne les maternelles et primaires (collèges peut-être à venir), et donne lieu à une restitution collective en juin, sur plusieurs jours.

Le programme Life sur la Moule perlière donne lieu à un partenariat avec l'Unité Mixte de Recherche Environnements et Paléoenvironnements Océaniques (UMR EPOC : Université Bordeaux I et CNRS) d'Arcachon avec un chercheur postdoctoral.

Le Conseil scientifique permet d'établir des passerelles efficaces avec l'enseignement supérieur de Bordeaux et Limoges (la moitié des membres du conseil sont des enseignants chercheurs) sur les thématiques eau et zones humides.

Le manque de moyens humains et financiers n'a pas permis d'aller plus loin.

[Retour sommaire](#)

PILAT

Questionnaire :

Conseil scientifique	OUI	NON
Soutien à des chercheurs / thésards	OUI	Patrimoine

[Retour sommaire](#)

PYRENEES ARIEGEOISES

Questionnaire :

Conseil scientifique	OUI	Travail sur l'observatoire des paysages
----------------------	-----	---

Soutien à des chercheurs / thésards	NON	
Partenariats Ecoles	OUI	Travail avec l'Ecole d'Architecture de Toulouse, pour le cycle de rendez-vous sur l'éco-construction

Entretien :

L'équipe technique travaille de concert avec le conseil scientifique. A ainsi été organisé un colloque "Actions scientifiques", sur le thème "Pastoralisme et biodiversité", qui devait permettre aux habitants de venir voir les travaux faits dans ce cadre-là.

Le conseil scientifique est notamment composé d'universitaires et de chercheurs du CNRS. Il travaille sur l'observatoire photographique (pour lequel il n'y a pas encore assez de recul pour exploiter les résultats), ainsi que sur l'hydroélectricité.

Le Parc a également travaillé avec l'Ecole d'Architecture de Toulouse, lors du cycle des rendez-vous de l'éco-construction. Un enseignant est intervenu sur la construction bois et l'emploi de matériaux locaux. Le Parc a donné la thématique à cet enseignant, qui a ensuite eu carte blanche pour donner des pistes de réflexion aux habitants.

Le CAUE était au comité de pilotage de ce projet, il définissait le contenu, les intervenants (a aidé à trouver l'enseignant de l'Ecole d'Architecture de Toulouse), ...

[Retour sommaire](#)

PYRENEES CATALANES

Questionnaire :

Conseil scientifique	En cours de création	
Partenariats Ecoles	OUI	
Nom des écoles		Nom des professeurs
Association PARTIR en lien avec l'Ecole d'Architecture de la Villette		Hervé PHILLIPETTI
Université de Perpignan Master Aménagement du territoire		
Laboratoire GEODE de Toulouse		
Sujets de partenariat	Valorisation architecturale et paysagère des villages	

Entretien :

Le Parc et le Centre Européen de Formation P.A.R.T.I.R.(Patrimoine Architectural Rural Techniques d'Identification et de Restauration) – Antenne Pyrénées orientales, organisme lié à l'Ecole d'Architecture de Paris La Villette, proposent aux communes du Parc de s'engager dans une démarche d'aménagement urbain et paysager de qualité par la valorisation des espaces bâtis et non bâtis de leurs territoires.

Afin d'enclencher cette dynamique, des Ateliers de Pratique opérationnelle ont été programmés. Ils illustrent les objectifs de la Charte du Parc dans des cas concrets. C'est également pour les communes une opportunité importante de bénéficier de la qualité d'expertise dont le Parc dispose pour la valorisation architecturale et paysagère, surtout depuis 2007, où les travaux sont menés à partir de besoins réels du territoire :

- sites prioritaires
- cité Vauban
- commune en situation urbanistique difficile

Ces travaux avec les étudiants, qui s'organisent en des stages de 1 mois / un mois et demi, sont l'occasion de débats, de réunions sur site... d'engager un vrai travail de fond. Par exemple et très concrètement :

- ces travaux ont incité une commune a réaliser un PLU, avec des éléments de diagnostics déjà établis
- ces travaux ont permis de compléter le plan de gestion du site Unesco Train jaune (Parc animateur du site)

Le Parc est également très en lien avec l'Université de Perpignan, sur les questions d'urbanisme (Master aménagement du territoire) : recrutement de stagiaires

En matière de paysage, le Parc amorce un partenariat avec le Laboratoire GEODE CNRS de Toulouse.

Sur le solaire, le Parc travaille avec le CNRS, le four solaire Odéio et Thémis.

Le conseil scientifique est en cours de création. Sa constitution demande un certain temps.

Des comités scientifiques se constituent déjà par projet (exemple du Train jaune), et permettent d'orienter les activités, d'apporter une expertise.

Le souhait est d'avoir une structure scientifique pérenne.

[Retour sommaire](#)

SCARPE-ESCAUT

Questionnaire :

Conseil scientifique	OUI	
Soutien à des chercheurs / thésards	NON	
Ateliers territoriaux	OUI	Atelier territorial sur l'étalement urbain
Partenariats Ecoles	OUI	

Entretien :

Le Parc a sollicité les écoles : lycées agricoles, institut d'aménagement et d'urbanisme, école d'architecture, notamment dans le cadre des Ateliers territoriaux du MEEDDAT. Des liens existaient avant ces Ateliers, mais le Grenelle a permis d'aller plus loin. La démarche a été très positive, en matière d'interdisciplinarité (urbanisme / gestion de l'eau et aménagement). Aujourd'hui, les liens perdurent, même s'ils ne sont pas "activés." Dans l'idéal, il serait intéressant d'aller plus loin, par exemple en travaillant avec des chercheurs, mais ce n'est pas à l'ordre du jour et il faudrait y consacrer du temps.

VERCORS

Questionnaire :

Conseil scientifique	OUI	Sociologie et habitat foncier
Soutien à des chercheurs / thésards	OUI	Foncier
Partenariats Ecoles	NON	

VERDON

Questionnaire :

Conseil scientifique	OUI	NON
Soutien à des chercheurs / thésards	NON	
Partenariats Ecoles	NON	C'est arrivé dans le passé avec l'Ecole d'Architecture de Lumigny à Marseille (inventaire des bâtiments agricoles traditionnels)

Entretien :

Le Parc n'a pas formé de partenariat avec des établissements de recherche ou d'enseignement supérieur. Le Parc a déjà travaillé avec l'Ecole d'Architecture de Lumigny à Marseille, mais ce n'est plus d'actualité, pour des raisons probablement d'éloignement des pôles universitaires et d'un faible entretien de la relation.

Ces partenariats seraient à relancer.

La réserve naturelle géologique donne une certaine dimension au Conseil scientifique du Parc : chercheurs, acteurs locaux (beaucoup d'associations locales sont impliquées, associations qui sont le premier relais pour toucher la population).

VEXIN FRANÇAIS

Questionnaire :

Conseil scientifique	OUI	NON
----------------------	-----	-----

Soutien à des chercheurs / thésards	NON	
Partenariats Ecoles	OUI	Peut-être à venir
Nom des écoles		Nom des professeurs
Ecole Nationale Supérieure du Paysage de Versailles		
Ecole d'Architecture de Nancy		
Sujets de partenariat	Aménagement/paysage, éco-quartier	

Entretien :

Les partenariats avec le milieu de l'enseignement sont relativement récents.

Une opportunité de conduire une étude paysagère sur les berges de Seine a permis de travailler avec l'Ecole de Versailles.

L'Ecole d'architecture de Nancy participe aux réflexions sur l'éco-hameau.

Le Parc travaille avec l'Université de Cergy-Pontoise sur les aspects d'éco-construction et de valorisation du patrimoine bâti. La proximité de cette Université permet au Parc d'inviter certains enseignants à participer au comité de pilotage des opérations qu'il mène.

Le Parc accueille chaque année un apprenti de l'Université de Cergy-Pontoise sur les questions de patrimoine bâti, et un second poste d'apprentissage va être créé sur les questions d'éco-construction et énergie.

Ces partenariats se sont liés indépendamment du Conseil scientifique et de ses membres. Ce dernier travaille d'ailleurs peu sur les thèmes de l'urbanisme et du paysage.

Le rôle du Conseil scientifique doit être réaffirmé, voire repositionné car il est actuellement orienté sur des questions très scientifiques, et essentiellement sur le patrimoine naturel.

Par le passé (première Charte), il existait un comité de suivi du paysage, ouvert aux partenaires institutionnels (services SDAP et DIREN notamment) et associatifs. C'est durant l'existence de ce groupe qu'ont été réalisées les chartes paysagères. Puis il a été dissout, et ces missions ont été réintégréées dans un groupe de travail d'élus traitant directement de ces questions là. Ce groupe référent en urbanisme, aménagement du territoire et paysage est opérationnel. Il émet les avis au nom du Parc sur les dossiers pour lesquels il est sollicité. Ce groupe peut être réuni très facilement et rapidement. Il est en lien avec la Commission départementale des Sites, de la Nature et des Paysages (CDSNP) par le biais de son Président.

[Retour sommaire](#)

VOLCANS D'AUVERGNE

Questionnaire :

Conseil scientifique	NON	Mais association régulière de scientifiques à des projets
Soutien à des chercheurs / thésards	NON	

Ateliers territoriaux	OUI	Paysages de la proximité
Partenariats Ecoles	OUI	
Nom des écoles		Nom des professeurs
Ecole nationale supérieure d'Architecture de Saint-Etienne	Xavier GUILLOT et François CHOMIENNE	
Agro Paris Tech ENGREF	Sylvie LARDON	
Ecole Nationale de la Nature et du Paysage de Blois	Michel BOULCOURT	
Sujets de partenariat	Architecture et territoires	

Entretien :

Le partenariat avec l'ENGREF autour du développement et de l'aménagement du territoire, de la géographie, est assez ancien.

Le Parc travaille sur les paysages avec l'ENITA.

Il travaille également avec l'Ecole d'Architecture de Clermont-Ferrand.

Plus récemment des travaux ont été réalisés avec es Ecoles de Saint-Etienne et de Blois.

Les Ateliers territoriaux et les partenariats avec le milieu de l'enseignement supérieur enrichissent la réflexion du Parc sur l'architecture, le paysage, l'ingénierie, dans une perspective de prospection.

[Retour sommaire](#)

VOSGES DU NORD

Questionnaire :

Conseil scientifique	OUI	OUI, mais pas assez
Soutien à des chercheurs / thésards	NON	
Partenariats Ecoles	OUI	
Nom des écoles		Nom des professeurs
Ecole d'Architecture de Nancy (EAN)		
ENSA		
INSA		
Sujets de partenariat	Urbanisme, construction en rapport avec les filières locales, paysages	

[Retour sommaire](#)